



COMBATS POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE



**ELECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 MARS 2020**

Candidats aux élections #Municipales2020,
engagez-vous à rejoindre les combats
de l'@ArméeduSalut !

A PROPOS DE

la Fondation de l'Armée du Salut

En France, l'Armée du Salut est engagée depuis près de 140 ans dans la lutte contre toutes les exclusions et pour l'intégration de tous dans la société. A travers près de 200 établissements et services, sa Fondation lutte contre l'exclusion sociale, l'exclusion liée au handicap ou au grand âge et pour l'intégration des plus jeunes dans la société.

Plus d'informations sur www.armeedusalut.fr

SOMMAIRE



COMBAT N°1 **PAS D'OUBLIÉS** **DANS MA VILLE**

#Exclusion #AccèsAuxDroits
#Mobilité #FractureNumérique
#Culture #Sport..... **P.6**



COMBAT N°2 **TOUS ACTEURS** **D'UNE VILLE SOLIDAIRE**

#Maraude #Bénévolat
#LieuxAlternatifs
#Emploi..... **P.8**



COMBAT N°3 **UN LOGEMENT DIGNE POUR** **CHACUN DANS MA VILLE**

#LogementsSociaux #HabitatsAlternatifs
#LogementInsalubre
#PrécaritéÉnergétique..... **P.10**



COMBAT N°4 **VIVRE EN BONNE SANTÉ** **DANS MA VILLE**

#Alimentation #AntiGaspi
#Eau #Ecologie #Hygiène
#Santé #SantéMentale..... **P.12**



COMBAT N°5 **UNE VILLE QUI ASSUME** **LE PARI DE L'ENFANCE** **ET LA JEUNESSE**

#Crèche #Enfance #Ecole
#Jeunesse **P.14**

AVANT-PROPOS

Alors que notre pays est marqué par un mouvement de défiance inédit vis-à-vis de ses élites, plusieurs facteurs viennent expliquer ce phénomène. Parmi eux notamment, le fait de vivre dans une société atomisée, complexe et de plus en plus anxiogène, un accroissement durable de l'écart entre plus pauvres et plus riches, les mutations du travail ou encore une révolution numérique qui a bousculé en un temps record la manière de vivre notre quotidien, notre rapport à l'autre et la circulation de l'information... Ces mutations rapides ont laissé sur le bord de la route beaucoup de nos concitoyens parmi les moins armés pour y faire face.

Dans ce contexte, nos communes sont souvent perçues comme les derniers remparts où s'exprime une forme de solidarité naturelle entre concitoyens. Pourtant, toutes les études montrent qu'elles sont aussi des territoires où les contrastes se manifestent parfois avec force. Alors que les grandes agglomérations concentrent les inégalités les plus criantes entre quartiers riches et quartiers pauvres, entre hauts revenus et grande précarité, les zones rurales isolées sont celles où le niveau de vie médian est le moins élevé en France.

Ce constat place de facto les maires au carrefour des grands défis sociaux de notre pays. D'autant que nos communes constituent également un formidable vivier d'idées, d'entraide, d'innovation et d'envies partagées qu'il convient d'encourager, d'accompagner et de faire fructifier.

Devant ces défis nombreux, la volonté politique des maires sera déterminante afin d'impulser des dynamiques locales fortes autour de la solidarité. Des dynamiques hélas totalement absentes du débat public. C'est la raison pour laquelle l'Armée du Salut, dont l'expertise s'est construite au fur et à mesure de ses 139 ans d'existence, a souhaité apporter sa réflexion au débat démocratique municipal.

A travers 5 «combats» qui nous paraissent essentiels, nous avons formulé des propositions pour les candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars et appelons les futur.e.s maires à mettre les plus fragiles au cœur de l'action municipale : grands exclus, personnes âgées, enfants, personnes handicapées ou migrantes. Des combats qui devront être menés en conciliant solidarité et écologie, tout en s'appuyant sur l'envie de beaucoup d'habitants, notamment les plus fragiles, de se rendre utiles à la collectivité.

S'il appartient à l'Etat de piloter les grandes politiques publiques sociales, pour garantir un maximum d'égalité entre territoires, nous pensons que les collec-

tivités locales doivent prendre leur part de responsabilité. A la fois en menant des politiques municipales sociales volontaristes, en créant les conditions pour que chaque citoyen vive sa ville dans un esprit de solidarité et en accompagnant au mieux les initiatives prises à d'autres niveaux (Etat, région, département, associations ...).

Ainsi, nous tenons à réaffirmer le rôle central des CCAS (Centres communaux d'action sociale) et des CIAS (Centres intercommunaux d'action sociale) pour les communes de taille importante. En conséquence, nous appelons les futur.e.s maires à maintenir ou augmenter leurs budgets au cours de la mandature 2020-2026. Nous pensons aussi que l'échelon intercommunal est souvent le plus adapté pour répondre au défi de l'égalité territoriale, entre les villes-centres et celles qui les entourent, comme entre les quartiers d'une même agglomération.

Enfin, nous appelons les futur.e.s maires à user de leur pouvoir d'expérimentation en matière sociale : chaque année des milliers d'initiatives sont prises par nos communes, dans des domaines aussi variés que l'accès à l'énergie, les activités éducatives, l'aide alimentaire, la dépendance, l'insertion par l'activité économique, la lutte contre le non-recours aux droits ... Osons innover localement !

Pour chacun de ces « combats », nous proposons aux futur.e.s maires de s'engager sur des propositions concrètes. Nous les partageons ici et serons à vos côtés pour porter les projets de solidarité que vous souhaitez développer, car comme le proclamait en 1912 William Booth, notre fondateur,

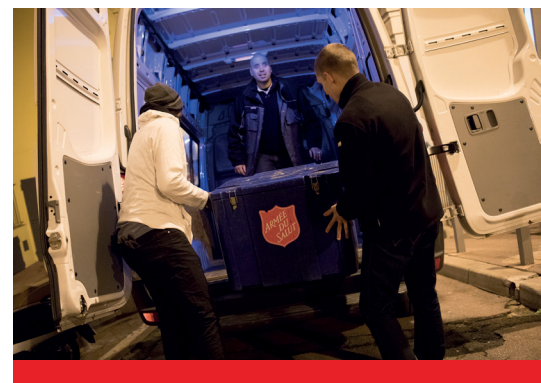
Tant que des femmes pleureront, je me battrai,
Tant que des enfants auront faim et froid, je me battrai,
Tant qu'il y aura un alcoolique, je me battrai,
Tant qu'il y aura dans la rue une fille qui se vend, je me battrai,
Tant qu'il y aura des hommes en prison, et qui n'en sortent que pour y retourner, je me battrai,
Tant qu'il y aura un être humain privé de la lumière de Dieu, je me battrai,
Je me battrai,
Je me battrai,
Je me battrai jusqu'à la fin.

Colonel Daniel Naud
Supérieur de la Congrégation
Président de la Fondation de l'Armée du Salut

COMBAT N°1 PAS D'OUBLIÉS DANS MA VILLE

#Municipales2020 #Exclusion
#AccèsAuxDroits #Mobilité
#FractureNumérique #Culture #Sport

Dans chaque ville, ils sont celles et ceux que l'on n'entend pas, qui ne manifestent pas, qui n'interpellent pas, qui ne votent pas. Pour autant, ce sont ceux qui ont le plus besoin qu'on leur vienne en aide. Qu'ils soient jeunes ou âgés, précaires ou non, valides ou porteurs de handicap, ils ne doivent pas être les oubliés des politiques municipales. Constamment repoussés de l'espace public ou des centres-villes vers les périphéries, dans des logiques conscientes ou non d'invisibilisation de l'exclusion, ils ne disparaissent pas pour autant. L'Armée du Salut voulait donc rappeler que les villes doivent leur apporter, ainsi qu'aux associations qui leur viennent en aide, les conditions d'une intégration dans la cité, pour qu'il n'existe pas de citoyens de seconde zone.



En tant que futur.e maire, je m'engage à...

-1-

Accepter toutes les domiciliations administratives qui seront demandées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de ma ville, car l'obtention d'une adresse est la base de l'accès aux droits et de toute insertion pour les personnes fragiles ;

-2-

Assurer la gratuité de l'accès aux transports publics et ainsi le droit à la mobilité des personnes sans ressources, au RSA ou en situation de surendettement, car il n'y pas d'insertion sociale et professionnelle sans possibilité de se déplacer ;

-3-

Faciliter l'occupation de la voie publique pour l'ensemble des dispositifs mobiles proposés par les associations de solidarité pour les plus fragiles (distributions alimentaires, maraudes, bus douche...) ;

-4-

Généraliser le recensement volontaire des personnes isolées (personnes âgées, handicapées, à la rue...) afin de pouvoir leur venir en aide en cas d'événement exceptionnel (canicule, grand froid...) ;

-5-

Mettre à disposition des locaux et développer des ateliers pédagogiques pour lutter contre la fracture numérique et faciliter l'accès à internet pour les démarches administratives (CAF, Pôle Emploi...) ;

-6-

Mettre en place un système de parrainage républicain, sur la base du volontariat, entre actuels administrés de la commune et personnes arrivées récemment sur le territoire français, pour faciliter leur intégration ;

-7-

Créer un « Pass culture et sport » permettant aux plus fragiles et aux jeunes d'avoir accès gratuitement à des activités sportives et culturelles.

COMBAT N°2 TOUS ACTEURS D'UNE VILLE SOLIDAIRE

#Municipales2020 #Maraude
#Bénévolat #LieuxAlternatifs
#Emploi

De plus en plus d'habitants de nos villes sont en quête de sens et d'un rôle au sein de la société. Beaucoup sont déjà engagés dans des associations ou des réseaux de solidarité et méritent davantage de reconnaissance pour leur action. D'autres souhaitent s'engager mais ne savent pas toujours comment s'y prendre, par où commencer. Il existe donc un impératif de fédérer au niveau des villes l'énergie et l'intelligence de tous, citoyens déjà engagés comme néophytes, personnes en difficulté comme personnes intégrées. Pour l'Armée du Salut, ceci passera par la consultation, l'innovation et l'activité professionnelle, car comment se sentir citoyen à part entière si l'on est durablement éloigné de l'emploi ?



En tant que futur.e maire, je m'engage à...

-1-

Créer une Maison de l'engagement citoyen, lieu de rencontre entre mes administrés souhaitant s'engager, les associations et acteurs publics de ma ville en recherche de bénévoles et tous les porteurs de projets de l'Economie Sociale et Solidaire, ainsi que promouvoir tous les ans cette Maison grâce à une semaine de l'engagement ;

-2-

Développer et soutenir la naissance dans chaque quartier de lieux alternatifs permettant aux habitants de se retrouver autour d'initiatives solidaires (ressourcerie, épicerie sociale ...), culturelles, de partage de savoirs, d'apprentissage, conviviales (cafés ...) afin de lutter contre l'isolement, de créer de la mixité entre habitants et de développer les initiatives écologiques ;

-3-

Intégrer systématiquement des clauses sociales dans les marchés publics de ma ville, de manière à favoriser l'embauche de personnes porteuses de handicaps ou très éloignées de l'emploi, notamment via des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ;

-4-

Créer dans ma ville ou soutenir financièrement des dispositifs permettant la reprise progressive d'une activité professionnelle par les personnes très éloignées de l'emploi, et ce quelques heures par semaine pour commencer ;

-5-

Mettre en place un budget participatif équilibré sur l'ensemble des quartiers, dont 25% au minimum seront consacrés à des projets du secteur social et médico-social ;

-6-

Consulter des membres des Conseils de Vie Sociale élus dans les établissements sociaux ou médico-sociaux de ma ville, lors des conseils municipaux traitant de questions sociales ou médico-sociales ;

-7-

Participer à une maraude dans ma ville au moins une fois par mois, pendant toute la durée de mon mandat.

COMBAT N°3

UN LOGEMENT DIGNE POUR CHACUN DANS MA VILLE

#Municipales2020
#LogementsSociaux
#HabitatsAlternatifs
#LogementInsalubre
#PrécaritéÉnergétique

En France, 3,9 millions de personnes ne sont pas – ou très mal – logées. Dans les nombreuses zones en tension, le manque de logements a des répercussions sur toute la chaîne de l'hébergement, puisque doivent alors rester dans les établissements sociaux des personnes qui seraient tout à fait en mesure d'occuper leur propre logement autonome. Conséquence de cela, des personnes à la rue ne peuvent trouver de place en centre d'hébergement. L'accès pour chacun à un logement propre, sûr et adapté à ses revenus et à la taille de son ménage : telle doit être la priorité de tout élu municipal. C'est pourquoi le logement se doit d'être au cœur des politiques communales et intercommunales. Ceci implique d'être innovant dans les démarches mises en œuvre, afin de lever les freins structurels et de permettre à tous de se loger décemment dans sa ville. Car le manque de logements et d'hébergements ne doit pas être l'excuse qui légitime l'existence d'habitats dangereux car insalubres et énergivores.



En tant que futur.e maire, je m'engage à...

-1-

Respecter la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) en imposant la construction d'un contingent de logements à loyers sociaux et très sociaux, de manière équilibrée dans chaque quartier, et à développer l'intermédiation locative ;

-2-

Faciliter le développement de solutions d'hébergement alternatives de type habitat modulaire dans des zones provisoirement non occupées, ou de l'habitat alternatif de type mobil-home, bateau ou chalet, ainsi que des lieux d'habitat offrant une mixité sociale et intergénérationnelle (étudiants, personnes âgées, personnes en difficulté ...) en partenariat avec des associations et l'Etat ;

-3-

Publier une liste du patrimoine immobilier municipal provisoirement ou durablement inutilisé, qu'il soit bâti ou non, de manière à favoriser la création de logements et la naissance d'initiatives citoyennes, en matière de solidarité, de culture et d'éducation ;

-4-

Généraliser les Commissions locales d'impayés de loyers, de manière à faciliter la recherche de solution en cas de menace d'expulsion locative ;

-5-

Éradiquer le logement insalubre en facilitant le recensement via une hotline des habitats indignes ou dangereux situés dans ma commune et accroître les procédures de péril ordinaire ou de péril imminent ;

-6-

Développer des expérimentations en matière de lutte contre la précarité énergétique (subventions à l'isolation, ateliers de gestion de l'énergie...).

COMBAT N°4 VIVRE EN BONNE SANTÉ DANS MA VILLE

#Municipales2020 #Alimentation
#AntiGaspi #Eau #Ecologie
#Hygiène #Santé #SantéMentale

A l'heure où les biotechnologies et l'intelligence artificielle nous font entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle, l'Armée du Salut se devait de rappeler que subsistent dans le même temps des problématiques auxquelles elle était déjà confrontée au XIX^e siècle, telles que l'accès à l'eau, l'alimentation ou encore la santé. Nous souhaitons donc rappeler qu'une ville solidaire doit se préoccuper des besoins vitaux de ses habitants, et en premier lieu des plus fragiles d'entre eux. Aux droits essentiels tels que l'accès à l'eau et à l'alimentation, nous rajoutons l'impératif accès à des soins adaptés et gratuits pour tous, pour une vie en bonne santé, physique comme mentale.



En tant que futur.e maire, je m'engage à...

-1-

Créer dans ma ville un droit d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, grâce à des bains-douches municipaux ainsi que des toilettes publiques gratuites ;

-2-

Soutenir financièrement la création et la logistique d'une Plateforme intercommunale de redistribution des denrées non consommées issues des commerçants, des services de restauration publics ou privés et des particuliers, pour faire de ma ville un territoire « Zéro faim et zéro gâchis alimentaire » ;

-3-

Soutenir financièrement la création d'au moins une épicerie sociale et coopérative par quartier, pour assurer une alimentation de qualité, durable et abordable aux personnes en difficulté, en veillant notamment à s'implanter prioritairement dans les quartiers les moins bien desservis par les transports en commun ;

-4-

Développer des Centres médico-sociaux mobiles pour aller à la rencontre des personnes à la rue, des personnes à mobilité réduite et des personnes isolées de ma ville, afin de les soigner et de lutter contre le non-recours aux droits ;

-5-

Encourager la création de Maisons de santé municipales dans les quartiers les moins bien dotés, où les habitants pourront consulter gratuitement des professionnels de santé, notamment des psychologues ;

-6-

Faciliter au niveau local la rencontre des aidants afin de les accompagner dans leur quotidien.

COMBAT N°5

UNE VILLE QUI ASSUME LE PARI DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

#Municipales2020 #Crèche
#Enfance #Ecole #Jeunesse

Il est aujourd'hui reconnu que les inégalités se creusent dès la petite enfance, entre 0 et 3 ans, où chaque enfant n'a pas la chance d'évoluer dans un environnement stable et stimulant. C'est notamment le cas lorsque les parents sont eux-mêmes en situation de grande pauvreté et que leurs conditions de vie ne leur permettent pas de se concentrer pleinement sur le bien-être de leur enfant. Si les enfants sont par nature les plus vulnérables, l'Armée du Salut demande aux candidats de ne pas oublier les plus vulnérables des plus vulnérables, à savoir les enfants qui grandissent dans des campements, squats ou hôtels. Pour eux, l'inscription en crèche, à l'école ou la rencontre de professionnels de la petite enfance revêt une dimension vitale. C'est également pour eux l'opportunité d'être soignés, de développer le langage et d'acquérir la langue française. Les villes peuvent prendre de nombreuses initiatives pour sauver les enfants d'aujourd'hui et prévenir les inégalités de demain. Sans oublier qu'accueillir un enfant en journée, c'est aussi permettre à ses parents de retrouver une activité professionnelle et leur autonomie. L'enfance et l'adolescence sont aussi des périodes fondamentales où se joue notre futur individuel et collectif, notamment en étant sensibilisé dès le plus jeune âge aux questions d'environnement. Aux côtés des nombreux partenaires institutionnels et associatifs, les villes doivent assumer le pari de l'enfance et la jeunesse !



En tant que futur.e maire, je m'engage à...

-1-

Faciliter l'inscription scolaire ou le transfert de dossier scolaire des enfants primo-arrivants et des enfants hébergés dans les centres d'hébergement d'urgence de ma ville, pour que l'école reste une richesse accessible à tous ;

-2-

Rendre les crèches municipales accessibles aux familles à la rue ou en hébergement précaire, de manière à préserver les enfants au minimum en journée et à leur apporter les soins, l'attention et l'alimentation dont ils ont besoin. Les rendre également accessibles aux familles ayant des horaires de travail non conventionnels ou en recherche d'emploi ;

-3-

Elargir la mission des crèches existantes, pour les transformer en Maisons de la parentalité et permettre à leurs salariés d'intervenir « hors les murs » et d'apporter leurs compétences à des enfants et familles en grandes difficultés (vivant en campement, hôtel, centre d'hébergement d'urgence...) ;

-4-

Assurer un fort soutien scolaire et à l'acquisition du langage, développer des activités périscolaires dans l'ensemble des quartiers de ma ville, avec une attention particulière pour les quartiers prioritaires ;

-5-

Faire que chaque école puisse avoir accès régulièrement à un jardin partagé ou à une ferme urbaine, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux questions environnementales et à l'équilibre alimentaire. Des personnes âgées sachant jardiner pourront être associées à ces initiatives pour créer du lien intergénérationnel ;

-6-

S'engager dans une politique jeunesse ambitieuse en lien avec les partenaires associatifs, en favorisant le développement des conseils municipaux de la jeunesse et mettre en place un budget voté par et pour les moins de 18 ans.



Fondation de l'Armée du Salut

60 rue des Frères Flavien
75976 PARIS Cedex 20
01 43 62 25 00

Contact

Samuel COPPENS
06 08 09 75 30

Crédits photos :

© V.Camu ; S.Godefroy ; M. Habibi ; X. Schwebel ; R.Staropoli ; T.Voisin.